

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 17-159-1910 fixant la solde et les accessoires de solde du Trésorier-payeur de la Côte Française des Somalis.

n° 17-159-1910

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 janvier 1910

Numéro JO
n° 159 du 01/02/1910

Date du numéro
1 février 1910

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 29 décembre 1909 fixant la solde et les accessoires de solde du Trésorier- Payeur de la Côte Française des Somalis ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans la Colonie, pour y être appliqué suivant sa forme et teneur, le décret sus-visé du 29 décembre 1909 fixant la solde et les accessoires de solde du Trésorier-Payeur de la Côte Française des Somalis. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

P. PASCAL. Par le Gouverneur, Le Secrétaire Général, CASTAING.